



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

**- DÉCOUPE DU GROUPE !!!
NON AU TRANSFERT DE NOS
CONTRATS DE TRAVAIL, NON À LA
CASSE SOCIALE !!!!**

Mardi 15 novembre 2022

Infos, comptes rendus...également sur l'application : [CGT-renault.com](https://www.cgt-renault.com)

Ampère/Horse : Démantèlement du groupe...

Une opération destinée à attirer de nouveaux "actionnaires", mais lourde de conséquences pour les salariés !!!

Pour Cléon : (*Nous pouvons "prouver" tout ce que nous écrivons*).

Cléon intégrerait l'entité Ampère, en tant que "AMPERE CLEON SAS", Cléon deviendrait une nouvelle société "Autonome" !!!

- A Cléon, en 2023, sur les 3142 CDI, les contrats de travail de 2763 salariés(es) seraient transférés automatiquement dans cette nouvelle société.

- 263 resteraient Renault (dit la direction) : *AILN, Tooling, Ingénierie packaging, Paye*. Les contrats de travail de 101 salariés seraient transférés chez Ampère SAS, ceux de 15 salariés seraient transférés chez Ampère Software... Même Cléon est coupé en morceaux...

La direction veut nous séparer, nous diviser à Cléon et sur le groupe, elle crée des entreprises différentes, mais nous resterons unis !!!

Ce qui est clair, c'est que nous n'aurons plus de contrats "Renault", que nous serons dans une "société" de 2763 salariés, avec les risques que cela comporte !!!

- Cléon vendrait ses produits à la filiale Renault ElectriCity, pour les moteurs électriques et à l'entité Horse, pour le moteur M et la boîte P. (*Pendant combien de temps? A quel prix?...*)

La direction parle de "nouveaux partenaires" pour Ampère : lesquels? Nous entendons parler de fonds Américains...

**Découpage de Renault en « 2 entités »
Non au démantèlement de Renault**



Ce n'est pas à nous de payer les conséquences de leurs opérations boursières !

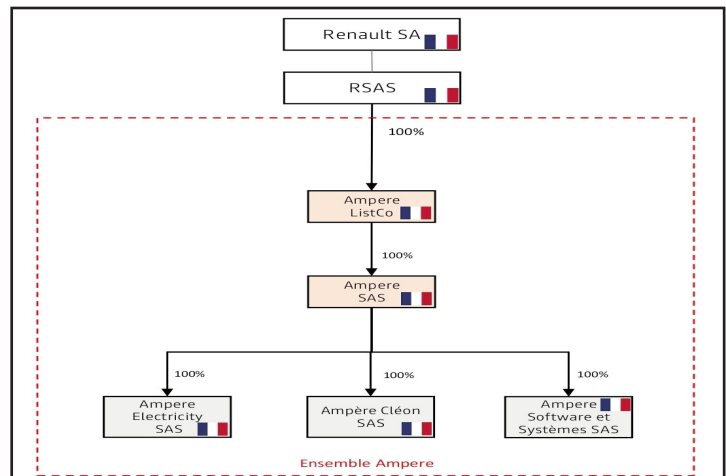
Et au niveau social pour Cléon?

Pas de perte de salaire dit la direction (et certains hiérarchiques), au moment du transfert peut-être, mais après?...

Et bien la direction l'écrit elle-même dans les documents présentés : "Au bout de 15 mois, soit un nouvel accord est signé soit c'est le minimum qui s'applique (chantage?...). Rappelons que tous nos accords ont déjà été dénoncés suite à la disparition de notre convention collective (disparition signée par les autres syndicats)...**Oui, nous pourrions bien perdre très gros !!!**

Le groupe sera découpé en deux parties : Ampère et Horse.

Le site de Cléon serait une filiale à 100% de Ampère SAS qui serait une filiale à 100% de Ampère ListCo qui serait une filiale à 100% de Renault SAS qui serait une filiale à 100% de Renault SA....Quelle usine à gaz...



Quant à l'entité Horse, la partie thermique, elle serait détenue à 50% par Renault et 50% par GEELY, un constructeur Chinois...(Nous devrions vendre nos moteurs M et la boîte P à cette entité...).

Sur un projet aussi important et sur ses conséquences, nous avons toutes et tous de nombreuses questions à poser. La CGT vous invite à remonter vos questions auprès des élus CGT dès que possible.

Les élus CGT ont demandé la tenue d'une nouvelle réunion avec la direction de Cléon, elle aura lieu le 29 novembre.

Nous ne voulons pas du transfert de nos contrats de travail dans une nouvelle société, nous voulons des réponses, **nous voulons des engagements "écrits" sur notre avenir, sur nos acquis, sur les productions !!!**

La seule et unique question pour nous tous, est très simple ! Nous voulons les garanties d'avoir demain un emploi et le salaire dont nous avons besoin !

Aujourd'hui, dans cette aventure "de la direction", il n'y a de la place que pour les dividendes, que pour la valeur comme se plaît à dire le Directeur général de Renault. Nous tous, si nous estimons que ça va trop loin, il n'y a pas d'autres choix que de lever le vent de la contestation.